RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

1 2 Froid et Climatisation
Société par actions simplifiée au capital de 1.500 Euros
Siège social : 5 rue de la Manse
69126 BRINDAS

821 851 326 RCS LYON

PROCES-VERBAL DES DECISIONS
DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 22 JUILLET 2025

L'An deux mil vingt-cinq
Le vingt-deux (22) juillet
A douze (12) heures
Au siège social

La soussignée, **JHEAM HOLDING**, SARL à Associé unique au capital de 326.000 € dont le siège social est situé 5 rue de la Manse (69126) Brindas, immatriculée au RCS de **LYON** sous le n° 989 030 762, prise en la personne de son gérant **Monsieur Alexandre DOMAS**

Associée unique propriétaire de la totalité des 150 actions composant le capital social de la société 1 2 Froid et Climatisation

A pris les décisions suivantes en ce qui concerne l'ordre du jour suivant :

-Démission et nomination d'un nouveau Président,
-Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DECISION

L'Associé Unique prend acte de la démission de **Monsieur Alexandre DOMAS** de son mandat de Président à compter du **10 juillet 2025** et décide de nommer à compter du **10 juillet 2025** et pour une durée indéterminée :

La société **JHEAM HOLDING**, SARL à associé unique au capital de 326.000 € dont le siège social est situé 5 rue de la Manse (69126) Brindas, immatriculée au RCS de Lyon sous le n° 989 030 762,

Monsieur Alexandre DOMAS es qualité déclare accepter le mandat qui est confié à la société **JHEAM HOLDING** et déclare que rien ne fait obstacle à l'exercice de son mandat.

Sa rémunération mensuelle est fixée **rétroactivement** à compter du **10 juillet 2025** à la somme de **sept mille (7.000) euros HT** outre remboursement de ses frais dûment justifiés.

DEUXIEME DECISION

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'Associé Unique et répertorié sur le registre de ses décisions

Pour la société JHEAM HOLDING
Alexandre DOMAS

« Bon pour acceptation des fonctions de Président »

Bon pour acceptation des fonctions de Présidente

